
**LA CARTE DE CRÉDIT COMMERCIALE BANQUE LAURENTIENNE,
UNE OFFRE PLEINE D'AVANTAGES POUR LES PHARMACIENS**

Montréal, le 21 janvier 2011 – Parmi les solutions de financement à court terme qu'offre la Banque Laurentienne, la carte de crédit commerciale comporte des avantages substantiels pour aider les pharmaciens à gérer efficacement leurs dépenses.

La carte de crédit commerciale VISA de la Banque Laurentienne constitue une option très intéressante à différents égards. Premier avantage, elle offre une remise en argent – plutôt qu'un programme de récompenses – de 0,75 % de la valeur des achats effectués, ce qui peut représenter une somme appréciable après un certain temps et ne contraint pas l'utilisateur à choisir parmi des partenaires de programmes récompenses traditionnels. Deuxième avantage, les clients bénéficient d'un délai de paiement de 28 jours, soit un des plus longs accordés sur un compte de carte de crédit. Et troisième avantage, lorsqu'utilisée pour les besoins ponctuels de l'entreprise, le compte mensuel s'accompagne d'un relevé de gestion par catégories de dépenses, qui facilite la comptabilité des coûts d'exploitation d'une pharmacie. De plus, la carte de crédit est toujours pré-approuvée jusqu'à un montant minimum de 15 000 \$ dans tous les cas où la Banque intervient dans le financement d'une pharmacie, avec une limite que le propriétaire pourra décider de répartir entre plusieurs utilisateurs autorisés.

« La carte de crédit commerciale VISA de la Banque Laurentienne représente un outil de paiement très intéressant, qui requiert toutefois de la part des détenteurs qui en sont responsables la même discipline que toute autre carte de crédit, indique Monique Lo, directrice principale, Pharmacies, à la Banque Laurentienne. Lorsqu'un pharmacien propriétaire considère tous les bénéfices que son entreprise peut en tirer, particulièrement avec des relevés clairs qui simplifient la gestion des dépenses d'entreprise, elle devient un outil indispensable. »

Les pharmaciens qui souhaitent en savoir plus sur l'offre globale de services financiers offerts par la Banque Laurentienne aux membres de leur profession peuvent communiquer avec Monique Lo au numéro 514 227-2766, poste 5046, ou visiter la page *Pharmacies* sur le site Internet de la Banque Laurentienne à l'adresse <https://www.banquelaurentienne.ca/fr/entreprises/pme/pharmacie.html>.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, à son accessibilité et à sa convivialité. La Banque est au service des particuliers et des petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 23 milliards \$, et des actifs administrés de plus de 15 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 600 personnes.



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Renseignements :

Mary-Claude Tardif

Conseillère

Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca